

Enfermement des enfants

Le collectif #NOTINMYNAME appelle au rassemblement devant le Manneken-Pis

Bruxelles, le 3 août 2018. Alors que le gouvernement belge vient de procéder à l'incarcération de la première famille avec enfants dans les unités familiales du centre fermé 127bis à Steenokkerzeel, le collectif #NOTINMYNAME, rejoint par de nombreuses associations et initiatives citoyennes, a décidé de se réunir devant le Manneken-Pis pour dénoncer une mesure inhumaine et contraire aux Droits de l'enfant.

« *Le gouvernement enferme des enfants* ». C'est la réalité que dénonce le collectif #NOTINMYNAME lors d'un rassemblement organisé conjointement avec d'autres acteurs du monde associatif devant le Manneken-Pis, à Bruxelles. L'incarcération d'un.e mineur.e ne peut être défendue sous aucun prétexte, quelles que soient les conditions.

« *Rien ne justifie qu'on enferme des personnes pour des raisons administratives. Encore moins des mineurs* », explique Camille*, membre du collectif #NOTINMYNAME. *Le Manneken-Pis ne peut être que le seul enfant derrière les barreaux en Belgique. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous réunir devant sa fontaine.* »

Le Collectif #NOTINMYNAME rappelle qu'entre 2004 et 2008, la Belgique a déjà été condamnée par trois fois devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour avoir incarcéré des familles avec enfants au motif que c'était apparenté à un traitement inhumain et dégradant. Le collectif #NOTINMYNAME marque le 1er août, date d'entrée en vigueur de cette mesure rétrograde, comme étant le jour anniversaire d'un véritable retour en arrière pour les droits fondamentaux dans notre pays. Il a donc été décidé d'apposer une plaque commémorant les temps où la Belgique ne détenait pas d'enfants pour des raisons liées à l'immigration, aux pieds du seul enfant qui accepte d'être présenté derrière les barreaux.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions citoyennes et solidaires qui dénoncent les politiques migratoires supposées « fermes mais humaines » du gouvernement Michel. En effet, le gouvernement belge franchit ici un pas de plus dans l'ignominie en procédant à l'enfermement d'enfants alors qu'il s'est déjà illustré tout au long de son mandat au travers de diverses mesures telles que l'organisation de rafles systématiques à Bruxelles, la collaboration ouverte avec des pays dictatoriaux, ou encore la criminalisation de la solidarité citoyenne.

Par ailleurs, le collectif #NOTINMYNAME dénonce les agissements du gouvernement belge qui se joue une fois de plus de la démocratie. D'une part, le Conseil d'Etat regrette lui-même de n'avoir pas eu assez de temps pour analyser de manière exhaustive l'ensemble des textes législatifs relatifs à l'enfermement de mineurs. D'autre part, le gouvernement cherche à profiter de l'été et des vacances parlementaires pour mettre en pratique sa politique anti-migrants dans ce qu'elle a de plus abject : l'enfermement d'enfants.

Aujourd'hui comme hier, le collectif citoyen affirme que les mesures discriminantes, répressives et inhumaines prises par le gouvernement belge à l'encontre des personnes migrantes, réfugiées et sans papier ne se font pas en son nom.

#NOTINMYNAME